

prochaine parution : mercredi 29 mai 2019

« UNE CONCERTATION CITOYENNE ET PROFESSIONNELLE »

Mouvement social des « gilets jaunes », formation facultative pour les créateurs d'entreprise, suspension du financement des formations pour les artisans, incertitudes sur l'A31Bis... les sujets d'actualité ne manquent pas en ce milieu d'année 2019.

Point d'étape avec Liliane Lind, Présidente de la CMA 57.



Le Républicain Lorrain : En décembre 2018, la CMA 57 a réalisé une enquête sur l'impact économique du mouvement des « gilets jaunes ». Qu'en est-il aujourd'hui ?

Liliane LIND : Tout d'abord permettez-moi de vous dire que je n'aurais jamais imaginé que l'on parlerait encore de ce conflit plus de 5 mois après la première manifestation. Pour moi le problème est politique. Ce mouvement social n'a pas été compris et pris en compte assez tôt. Il s'est alors enlisé et c'est une réponse sécuritaire et répressive qui a été apportée. C'est une erreur. Nous les entreprises de proximité nous comprenons ces revendications, par contre nous rejetons toute idée de violence. Rien ne la justifie et rien ne doit conduire à limiter la liberté des autres. Nuire aux entreprises de proximité, aux artisans, c'est nuire à des salariés, à des jeunes, à des familles. En Moselle, les conséquences de ce mouvement sur l'artisanat ont été assez limitées mais pour certaines entreprises les impacts sont parfois dramatiques. J'ai demandé depuis le début aux services de la CMA 57 de se mobiliser en étant disponible pour les entreprises les plus impactées. Nous le sommes toujours. S'il y a une seule chose de positive à retirer de tout cela, c'est que tous les sujets auront pu être évoqués, que l'expression aura été libre et que chacun aura pu s'exprimer. Le réseau des CMA a participé et a impulsé un grand débat qui a permis de porter à l'attention du Gouvernement 14 mesures prioritaires pour l'artisanat (<http://apcma.fr>). Je souhaite que ces revendications tout à fait concrètes soient entendues et prises en compte. On parle d'une nou-

velle ère, celle de la concertation citoyenne. Moi je plaide aussi pour une concertation professionnelle.

Le Républicain Lorrain : Depuis 37 ans les personnes créant une entreprise artisanale devaient suivre un Stage de Préparation à l'Installation (SPI). C'est désormais terminé ?

Liliane LIND : En effet, et je le regrette. Le Gouvernement a décidé de supprimer le caractère obligatoire de ce stage. Pourtant il permettrait aux créateurs d'acquérir des bases essentielles de gestion et de direction de petites entreprises : juridiques, fiscales, sociales et comptables. La « Loi Pacte » pose le principe du volontariat. Je n'y crois pas car les porteurs de projets seront surtout attirés par le fait de démarrer au plus vite leur activité. C'est une erreur et nous le constaterons dans quelques années. En effet, nous le constatons : le taux de survie à 3 ans des entreprises est de 80% lorsque le dirigeant a suivi le stage et de moins de 50% pour les autres. Nous nous sommes battus mais n'avons pas été entendu. La vague de la déréglementation et du libéralisme continue. Je le redis, c'est une erreur et nous étions prêts à discuter d'un autre rythme ou d'une autre organisation pour ces formations. Nous aurions pu nous adapter davantage aux spécificités des professions tout en tenant compte de la soif d'entreprendre au plus vite. Qui mieux que nous, les professionnels, artisans nous-mêmes et élus par nos pairs, sait ce qui est le mieux pour nos collègues artisans. Là encore, l'écoute n'est pas au rendez-vous et c'est bien dommage.

Le Républicain Lorrain : Et pour ne rien arranger, c'est à présent la formation des 1.300.000 entreprises artisanales de France et de leurs 3 millions de salariés qui est en danger ?

Liliane LIND : Oui effectivement. C'est une catastrophe. Tout part d'une décision gouvernementale de changer le mode de collecte des fonds destinés à la formation continue des artisans. Jusqu'à présent, cette contribution était collectée par les services des impôts. En 2018, dans la précipitation et sans concertation, la collecte a été confiée aux URSSAF. Depuis tout est désorganisé. Les deux outils principaux de financement de la formation des artisans sont totalement déstabilisés. Alors que tout fonctionnait bien, que les artisans étaient satisfaits de leurs partenaires que sont le FAF-CEA (pour les formations techniques) et les Conseils de la Formation (pour les formations généralistes et transverses). La collecte des contributions n'est plus correctement assurée et les fonds dédiés à la formation des entreprises sont donc insuffisants. En 2019, dès le 15 mars, il n'y avait plus d'argent dans les caisses pour financer les formations

des artisans. C'est aussi simple et dramatique que cela. Les conséquences sont terribles pour l'artisanat mosellan comme pour tous les artisans de France. Un coup d'arrêt inacceptable du financement de leur formation qui va pénaliser leur modernisation, leur adaptation, leurs projets de développement. On sait qu'une personne qui ne se forme pas régresse car son environnement ne cesse d'évoluer. Grâce à l'action de Bernard STALTER, le Président de CMA France et de la CRMA Grand Est, le Gouvernement a entendu notre inquiétude. Il a trouvé les arguments pertinents pour le convaincre de l'urgence et de l'impérieuse nécessité de faire de la formation une priorité pour nos artisans. Nous devrions donc retrouver très rapidement des financements pour leurs formations. Je regrette malgré tout qu'une nouvelle organisation de la collecte ait été mise en œuvre sans en mesurer les incidences. Pour moi les réformes n'ont de sens que si elles améliorent les dispositifs !

Le Républicain Lorrain : Un autre sujet mobilise actuellement une partie de votre énergie, c'est celui de l'A31Bis. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Liliane LIND : Oui c'est un sujet que nous connaissons tous bien. Et pour cause, on en parle depuis des décennies.



Aujourd'hui ma position est plus ferme que jamais. Le temps des discours est passé, on doit entrer dans celui de l'action. Les discordes politiques, les craintes et les freins des uns et des autres ont déjà fait assez de dégâts dans notre département. Allons-nous une nouvelle fois laisser passer l'occasion et le regretter ? C'est un projet structurant et indispensable pour nous tous. Je sais de quoi je parle. Nous exploitons un Pôle de Métiers à Thionville et voyons les problèmes de circulation que rencontrent nos clients et collaborateurs. Nous travaillons aussi de plus en plus au niveau régional et donc du nord de la Moselle au sud de la Haute-Marne. Sur cet axe, l'A31 est incontournable. Or cet axe est saturé et il le sera encore plus demain. Il faut donc agir et agir vite sans perdre une minute. L'A31 c'est aujourd'hui 130.000 véhicules/jour. On parle d'un des axes les plus fréquentés d'Europe. A-t-on un jour pris le temps de calculer le coût des pertes de temps de travail des employés et des entreprises que la surcharge de cet équipement génère ? Moi j'entends mes collègues artisans qui me disent que cela impacte directement leur marge. C'est inacceptable, sans compter les risques routiers qui augmentent sans cesse.

J'appelle donc avec force la collectivité des décideurs, tous ceux qui le peuvent à agir et à le faire sans attendre.

INFOS : www.cma-moselle.fr // Facebook : CMA 57

128877000

ENSEMBLE, SOYONS ARTISANS DE VOTRE RÉUSSITE !

Parce qu'on croit en l'avenir de l'artisanat, ON VOUS PRÊTE À 0%* !

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



la réussite est en vous

www.bpalc.fr

*Limité à 20% du financement global plafonné à 20 000 € avec un minimum de 2 000 €. Durée 60 mois maximum. Pas de frais de dossier. Offre valable jusqu'au 31/12/2019. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire. Voir conditions en agence.

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, société anonyme à capital variable - 3 rue François de Cures - 57000 METZ - 336.801.571 R.C.S. METZ. ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Shutterstock - Création : Graffiti